

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2025CM24

Convention projet Politique
Ville 2025 de l'association
Découverte et Participation
à la Préservation des
Milieux (DPPM)

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Frédéric DISSAUX, Delphine LECOCQ, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mr Frédéric DISSAUX à Mr Philippe SCAILLIEREZ

Mme LECOCQ Delphine à Mr Johnny GLAVIEUX

Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre du projet politique ville 2025, l'association Découverte et Participation à la Préservation des Milieux (DPPM) dont le siège social est situé chemin du Halage 62120 Aire-sur-la-Lys propose sept animations sur l'éveil écologique pour les familles issues du quartier prioritaire Renaissance.

Pour la mise en œuvre de ces différentes actions l'association propose la signature d'une convention et sollicite une subvention de 3 525 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention ci-jointe annexée

DECIDE d'attribuer à l'association Découverte et Participation à la Préservation des Milieux (DPPM) dont le siège social est situé chemin du Halage 62120 Aire-sur-la-Lys une subvention de 3 525 € (trois mille cinq cent vingt-cinq euros).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché
La 1^{re} adjointe



Nicole CHASTENEZ



Convention projet Politique Ville 2025 **DPPM - Commune de LABOURSE**

Convention entre :

- L'Association Découverte et Participation à la Préservation des milieux sise : 1 Chemin du Halage 62120 AIRE-SUR-LA-LYS, représentée par son Président, Monsieur René MASCLÉ, enregistrée sous le numéro W625001003 auprès de la Préfecture de la Région Nord Pas-de-Calais.
- Et la Commune de LABOURSE sise 20 rue Achille Larue représentée par Monsieur le Maire, Philippe SCAILLIEREZ, dûment autorisé.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Au titre de la Politique de la Ville, l'Association DPPM assurera la mise en œuvre et le déroulement d'un projet sur l'année 2025 au profit des familles issues du quartier prioritaire.

Article 2 :

Le projet est composé de sept animations. Celui-ci permet d'avoir des temps de sensibilisation, des apports théoriques mais également pratiques.

Pour détailler ce projet, voici les animations proposées par l'Association pour répondre aux objectifs détaillés dans le projet politique ville :

- Un premier atelier intitulé « Un regard sur l'extérieur ». Il se déroule sur une demi-journée au Pôle Culturel, 1A rue Octave Pressé à Labourse
- Un deuxième atelier intitulé « La prise de conscience écocitoyenne ». Il se déroule sur une demi-journée au Pôle Culturel, 1A rue Octave Pressé à Labourse
- Une animation en extérieur intitulée « Mise en place des pochoirs ». Elle se déroule sur une demi-journée.

- Une deuxième animation intitulée « Du quartier à l'étang » sur une journée complète à ISBERGUES sur notre site.
- Une troisième animation intitulée « Du quartier à la mer » sur une journée complète à WIMEREUX, sur le site de la Pointe aux Oies
- Une quatrième animation intitulée « Transmission à la jeunesse » sur une journée complète à ISBERGUES sur notre site.

Article 3 :

Ce projet consiste à sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires à la connaissance des milieux aquatiques, à la biodiversité et à la protection de l'environnement. Il permet un retour à la nature en sortant du quotidien.

L'activité pêche permet de renforcer le lien parent/enfant auprès des familles issues du quartier prioritaire.

La journée avec les jeunes décrocheurs permet également en plus de transmettre des informations sur des métiers liés à la protection de l'environnement, la pêche et la nature.

Article 4 :

Pour ce projet, l'association DPPM est financée par le CGET, la Région et la Commune de LABOURSE à laquelle s'ajoute un auto-financement. La Commune de LABOURSE s'engage à contribuer au projet pour un montant de 3525 euros TTC pour l'année 2025 à l'association Découverte et Participation à la Préservation des Milieux.

Cette contribution financière comprend l'accompagnement pédagogique sur l'ensemble des animations, le matériel pédagogique, le matériel de pêche ainsi que les consommables, les frais de déplacements, les réunions de concertation avec les équipes de la Commune, PRE, les partenaires et les comités de suivi de l'action.

Fait en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des structures.

Fait à Labourse, le

L'Association DPPM

La Commune de LABOURSE,

Le Président,

Le Maire,



René MASCLLET.

Philippe SCAILLIEREZ.

